

**LISTE DES ELEVES RETENUES POUR L'ENTREE EN SECTION EXCELLENCE SPORTIVE FOOTBALL
DU LYCEE JEHAN DE BEAUCE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

NOM	PRENOM	CONDITION D'ADMISSION
BOINET BOUHADJER	Louna	
DECHAUME MORSCH	Romane	
DIALLO	Idiatou	
FAVERIS	Ilyana	2 nd e Bac Professionnel
GALICHET	Yssia	
GUICHARD	Lizéa	
JACQUES	Célia	
KHALIL	Salsabil	
KILIC	Elif	
LE MAY	Esther	
PIZIE	Zoé	
RIVIERE	Kessy	2 nd e Bac Professionnel
VALMA HOURIEZ	Meyline	

Nous remercions l'ensemble des familles pour l'intérêt porté à notre section d'excellence sportive. Les choix ont été réalisés par le district d'Eure et Loir et l'établissement. Il n'y a pas de réclamations ou de demandes de justifications possibles.

Pour les élèves retenues, nous demandons aux familles de nous confirmer leur volonté d'entrer en section sportive **avant le mercredi 15 mai** en envoyant un mail au coordonnateur de section (guillaume.long@ac-orleans-tours.fr).

Attention, l'entrée en section sportive se fera sous réserve de l'affection définitive au lycée Jehan de Beauce et du respect des conditions (voir tableau).

Les familles doivent donc se rapprocher de leur établissement d'origine pour les démarches d'orientation. Il est important de mettre le lycée Jehan de Beauce en vœu n°1 sur la fiche de dialogue et de faire une demande de dérogation si vous faites partie d'un collège ou lycée hors secteur. Pour les élèves hors académie, vous devez également contacter l'inspection académique (DSDEN) de votre département au plus vite.